
Diversité et évolution de la syndicalisation en Europe

Isabelle Terraz*, Magali Jaoul-Grammare**

Le dialogue social est présenté comme une composante importante du « modèle social européen ». Nous rappelons que les syndicats en Europe sont nés hétérogènes et qu'ils restent encore fortement différents d'un pays à l'autre. Par ailleurs, la baisse de l'implication syndicale pose question sur le devenir du dialogue social en Europe et sur la capacité des salariés à faire entendre leur voix dans la crise.

La crise des finances publiques de la zone euro a rappelé les spécificités européennes en matière de politiques économiques et de gouvernance mais elle a également relancé le débat sur la viabilité du modèle social européen (MSE). Dans un contexte de dette publique élevée et de réduction des déficits publics, de nombreuses personnes s'interrogent en effet sur la viabilité de ce modèle. La Commission européenne appelle à des réformes structurelles, que ce soit dans le cadre de la stratégie « Initiative Europe 2020 » ou du « semestre européen » pour diminuer l'endettement public et pour rendre les économies plus flexibles en vue de s'adapter aux défis posés par l'économie de la connaissance, le vieillissement de la population et la globalisation.

En quoi consiste ce modèle social européen ? Lors du sommet de Nice de 2000, il était défini comme étant « *caractérisé en particulier par des systèmes de protection sociale de haut niveau, par l'importance du dialogue social, et par des services d'intérêt général* ¹ ». Dans les conclusions du Conseil européen de Barcelone de 2002, il est précisé

dialogue social apparaît donc comme une composante majeure de ce modèle et sous-entend que les syndicats seraient plus présents en Europe que dans les autres pays industrialisés. En effet, le syndicalisme tel que nous le connaissons de nos jours, défini comme '*une association continue de salariés ayant pour fins le maintien ou l'amélioration de leurs conditions d'emploi*' (Webb et Webb, 1894) naît avec la Révolution Industrielle qui va d'une part, amener une concentration ouvrière et d'autre part, modifier les mentalités et les législations. Il se développera ensuite dans une Europe de tradition ouvrière.

Sans vouloir retracer l'ensemble des spécificités et des complexités du dialogue social européen, il s'agira ici de dresser un rapide panorama de la place des syndicats dans l'Europe des quinze. Nous discuterons ensuite de l'évolution du taux de syndicalisation depuis la seconde guerre mondiale et de son avenir dans la crise.

La représentation syndicale en Europe

Tableau 1. Le paysage syndical dans les pays industrialisés

	Taux de syndicalisation	Taux de couverture syndicale
Europe – 15	34,6%	73,4
Etats-Unis	11,4%	13,1
Japon	18,4%	16,0

Source : OCDE(2011), ICTWSS version 3, mai 2011.

qu'il est « *fondé sur une économie performante, un niveau élevé de protection sociale, d'éducation et le dialogue social* ² ». Au-delà de la dimension protection sociale, le

¹ Sommet de Nice, décembre 2000 http://www.euro-parl.europa.eu/summits/nice2_fr.htm

² Conseil européen de Barcelone des 15 et 16 mars 2002 (Conclusions de la Présidence (2002)) http://ue.eu.int/ue-Docs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/71026.pdf

* Maître de conférences, Université de Strasbourg, BETA

**Chargée de recherche au CNRS, BETA.

En 2011, les organisations de défense des travailleurs sont plus représentées en Europe qu'aux États-Unis et au Japon à la fois, en termes de taux de syndicalisation, soit le pourcentage de salariés membres d'un syndicat, et de taux de couverture, soit la proportion de salariés couverts par des dispositions négociées (Tableau 1). Ces deux

taux apportent une vision complémentaire des syndicats : l'un mesure le degré de participation au mouvement, et l'autre permet de voir si les conventions négociées couvrent une proportion plus ou moins importante de salariés³.

Mais dans le domaine des relations industrielles comme celui de la protection sociale, il existe des modèles européens plutôt qu'un unique modèle européen (Terraz 2011). Si l'on replace les institutions syndicales dans une perspective historique, on note que les mouvements syndicaux se différencient dès leur naissance, au 19^{ème} siècle.

La littérature a coutume d'identifier trois formes originelles de syndicalisme (Sagnes 1995, Régin et Wolikow 2002) :

- le modèle britannique (modèle unioniste travailliste),
- le modèle allemand (modèle centraliste social-démocrate)
- le modèle français (syndicalisme d'action directe).

En Allemagne comme en Grande-Bretagne, le mouvement syndical est reconnu assez tôt et

entretient un lien fort avec le parti socialiste⁴. Ces deux formes de syndicalisme ont en commun de défendre les conditions de vie des travailleurs plus que de revendiquer un modèle de société. Dans ce sens, ces syndicats sont qualifiés de réformistes. Le syndicalisme français, quant à lui, se développera en parallèle avec le mouvement politique ouvrier et entretiendra des relations conflictuelles avec lui. Il comporte à l'origine une forte dimension idéologique et se pose rapidement en opposition frontale au système capitaliste. Il se rattache en ce sens au syndicalisme révolutionnaire (Sagnes 1995). Parallèlement aux organisations syndicales proches des mouvements ouvriers, un syndicalisme catholique⁵ apparaît avec plus ou moins de succès et se développe, dans le sud de l'Europe, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne (Wolikow 2002). A l'instar du modèle réformiste, il revendique des améliorations des conditions de vie ouvrière plus que le changement du mode de production capitaliste. Le mouvement syndical apparaît donc multiple et hétérogène. Il est laïc ou confessionnel, réformiste ou révolutionnaire.

Tableau 2. Dialogue social dans les pays européens

	Taux de Syndicalisation	Taux de Couverture	Coordination	Centralisation
<i>Modèle nordique</i>				
Danemark	67,4	80	3	2
Finlande	70	90	3	2,5
Suède	68,9	91	3	3
<i>Modèle continental</i>				
Allemagne	18,6	62	4	3
Autriche	28,1	99	4	2
Belgique	52	96	4	4
France	7,6	90	2	2
Luxembourg	37,3	58	2	2
Pays-Bas	19	82,3	4	2
<i>Modèle anglo-saxon</i>				
Irlande	36,6	44	2	1
Royaume-Uni	27,5	46,6	1	1
<i>Modèle méditerranéen</i>				
Espagne	15,9	84,5	4	3
Grèce	24	65	4	3
Italie	35,1	80	4	2
Portugal	19,3	45	3	2

Source : ICTWSS Database 2010. En gras: dernière année disponible (2008 ou 2009). *Centralisation* : 5 = national ou centralisé, 4 = national + sectoriel ou local, 3 = sectoriel (industrie), 2 = sectoriel + local, 1 = local. *Coordination* : de 1 (pas de coordination) à 5 (forte coordination).

³ On pourrait ajouter que l'influence des syndicats dépend également de leurs résultats aux élections professionnelles. Nous ne retenons pas ce dernier point par la suite mais l'approche, traditionnellement présentée dans la littérature, des taux de syndicalisation et de couverture.

⁴ La différence entre ces deux modèles réside dans le fait que le syndicalisme précède le mouvement politique en Grande-Bretagne tandis que c'est l'inverse en Allemagne.

⁵ Le syndicalisme catholique va prendre son essor suite à l'encyclique papale « Rerum Novarum » de 1891 souhaitant que la défense des ouvriers ne soit pas l'apanage du mouvement socialiste.

Cette diversité des mouvements syndicaux subsiste encore aujourd'hui. Un panorama des pays de l'Europe des quinze montre l'hétérogénéité des relations industrielles actuellement en Europe (Tableau 2). Si l'on reprend la typologie d'Esping-Andersen ⁶ (1990,1999) qui distinguait quatre modèles sociaux, on peut noter qu'un syndicalisme unifié et réformiste domine dans les pays nordiques où, d'ailleurs, il couvre une large part de la population en emploi. La forte adhésion syndicale s'explique en partie par le fait que les syndicats gèrent et, dans une certaine mesure, conditionnent l'accès au système d'indemnisation chômage dans ces pays dits du système de Gand ⁷. La Belgique se rattache à ce premier modèle de syndicalisme.

A l'opposé, l'implication syndicale est plus faible dans les pays anglo-saxons et le taux de couverture est de loin inférieur à celui des autres pays européens. Autre particularité de ce modèle, la négociation s'y déroule essentiellement au niveau de l'entreprise et non pas à un niveau supérieur comme dans les autres pays.

Enfin, le syndicalisme est pluriel et politisé en France comme dans les pays méditerranéens. L'encadrement législatif et réglementaire y est important, cause ou conséquence d'un dialogue social plus tendu.

Dans ce panorama, les pays continentaux (excepté la Belgique et la France) occupent une position intermédiaire. Les syndicats y sont plutôt d'essence réformiste et les taux de syndicalisation se situent dans la moyenne européenne.

En italique : dernière année disponible (2008 ou 2009). Centralisation : 5 = national ou centralisé, 4 = national + sectoriel ou local, 3 = sectoriel (industrie), 2 = sectoriel + local, 1 = local. Coordination : de 1 (pas de coordination) à 5 (forte coordination).

Le paysage syndical européen apparaît alors diversifié et contrasté, contingent de l'évolution politique, sociale et économique de chaque pays.

De l'apogée au déclin de l'implication syndicale

⁶ Esping-Andersen (1990,1999) identifie quatre types de modèles sociaux en Europe : le modèle nordique, le modèle continental, le modèle anglo-saxon et le modèle méditerranéen.

⁷ Le système de Gand est présent en Belgique, au Danemark, en Finlande et en Suède. Son nom vient de la ville belge qui a introduit la première un fonds d'allocations chômage géré par les syndicats.

Au cours des cinquante dernières années, la composante dialogue social « du » modèle social européen ou « des » modèles sociaux européens a connu de profondes mutations. Après une période faste du syndicalisme durant les trente glorieuses, période d'ailleurs parfois qualifiée « d'apogée du syndicalisme ⁸ », le « syndicalisme » est en crise dans de nombreux pays. Ainsi, les taux de syndicalisation régressent (Visser 2006, OCDE 2004, Checci et Lucifora 2002) tandis que les négociations sont de plus en plus décentralisées.

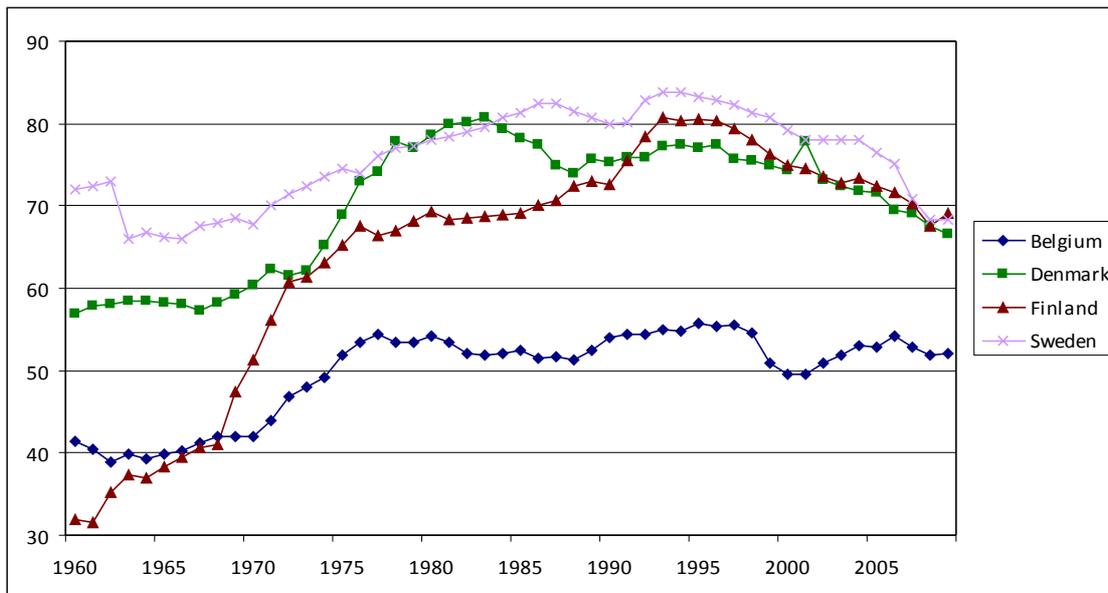
Durant les trente glorieuses, les taux de syndicalisation, quoique divers, ont culminé à des niveaux plutôt élevés. L'expansion économique, la hausse de productivité ainsi que les changements sociaux qui accompagnent cette période ont constitué des conditions favorables au développement du syndicalisme (Sagnes 1995, p. 286).

La période qui suit les chocs pétroliers est plus contrastée. Dans les pays du système de Gand (Belgique, Danemark, Finlande et Suède), dans lesquels les syndicats sont impliqués et, dans une certaine mesure, conditionnent l'accès à l'indemnisation chômage, les taux de syndicalisation continuent à s'accroître dans les années 70 (Graphique 1). Dans les autres pays, les taux de syndicalisation vont généralement marquer le pas plus tôt (Graphique 2). Le déclin de véritables « bastions du syndicalisme » tels que les secteurs des mines, de la sidérurgie et du textile ont vraisemblablement contribué à cette baisse. Ils ont été remplacés par des secteurs dans lesquels les syndicats ne sont, traditionnellement, que peu implantés (Bryson et Gomez 2005, Beck et Fitzenberger 2004). Mais c'est surtout la montée du chômage, la crise économique (Jaoul-Grammare et Terraz 2012) et la pression de la mondialisation (Dreher et Gaston 2007) qui sont des facteurs traditionnellement avancés pour expliquer la baisse de l'implication des salariés dans l'action revendicative.

Et maintenant ?

Un rapide panorama de la situation des syndicats en Europe a permis de montrer toute leur diversité. Par ailleurs, le syndicalisme baisse et semble avoir pâti de la mondialisation et du ralentissement des gains de productivité. La crise actuelle va-t-elle leur porter un coup fatal ou leur permettre de

⁸ Titre d'un ouvrage de Pigenet, Pasture et Robert (2005).



Graphique 1. Évolution des taux de syndicalisation : les pays du système de Gand

réaffirmer leur rôle ? Sur ce point, les avis divergent. Pour certains, le déclin semble enrayé et la crise commencée en 2007 serait l'occasion pour eux de corriger les dérives du capitalisme financier. Pour d'autres, au contraire, le pessimisme est de mise quant à l'avenir du mouvement syndical en Europe.

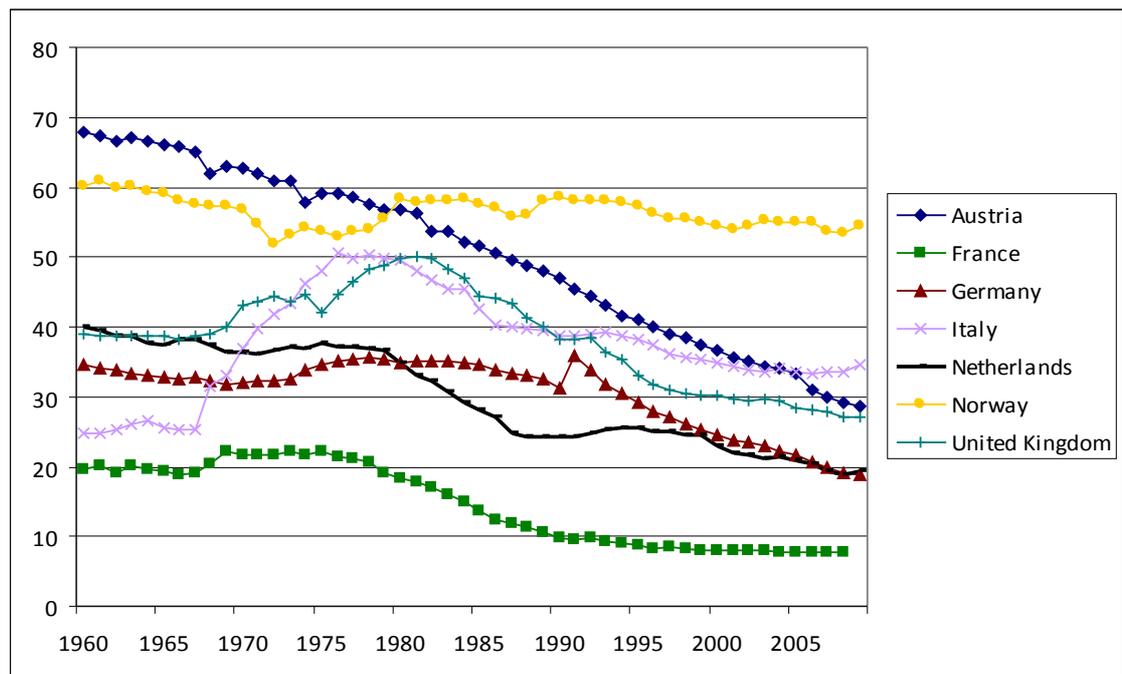
La thèse du renouveau syndical doit beaucoup à ce que l'on qualifie de « miracle économique allemand ». En effet, malgré une récession importante en 2009, le taux de chômage du pays est actuellement inférieur à son niveau d'avant la crise. Ceci s'expliquerait notamment par les accords de réduction du temps de travail négociés par les syndicats et qui ont permis de maintenir de nombreuses personnes en emploi dans un contexte de réduction de l'activité (Leschke et alii 2012). Même s'il convient d'ajouter que la performance allemande en termes de chômage a bénéficié d'une démographie peu dynamique, les accords négociés ont eu une influence considérable. Autre point à l'appui d'une résurgence du mouvement syndical, les syndicats ont été impliqués dans de nombreux pays dans les négociations au niveau national pour limiter les effets de la crise (Belgique, Pays-Bas par exemple) ou pour gérer ses conséquences (Marginson 2010). Ils ont, de fait, été partie prenante dans les négociations. Mais ont-ils réellement été influents ? Pour Urban (2010), l'étendue des accords passés durant la crise est peu importante et les conditions négociées peu favorables aux salariés.

Soulignons d'autre part que la baisse des taux de syndicalisation risque encore d'être amplifiée par la crise économique. Les secteurs particulièrement touchés, secteur bancaire et manufacturier, sont également ceux dans lesquels la représentation syndicale était la plus importante. La crise des finances publiques, en pesant sur l'emploi public peut également amplifier le phénomène.

Le pourcentage de personnes syndiquées a fortement diminué depuis la période des trente glorieuses. La crise économique sans précédent que nous connaissons risque encore d'amplifier ce phénomène. Quel est alors l'avenir du mouvement syndical ? Sans doute la période des trente glorieuses a-t-elle constitué une parenthèse dans l'histoire de l'action revendicative. Mais la baisse de la syndicalisation interroge sur la capacité de ceux-ci à peser dans les négociations. La situation actuelle pose question sur la composante dialogue social « du » ou « des modèles sociaux européens ».

Bibliographie indicative

- Beck, M., Fitzenberger, B. (2004), "Changes in union membership over time : a panel data analysis for west Germany", *Labour*, 18 (3), pp.329-362.
- Bryson, A., Gomez, R. (2005), "Why have workers stopped joining unions ? The rise in never membership in Britain", *British Journal of Industrial Relations*, 43 (1), pp.67-92.



Graphique 2. Évolution des taux de syndicalisation : les autres pays européens

Cecchi, D., Lucifora, C., (2002), 'Unions and labour market institutions in Europe,' *Economic Policy*, vol. 17(35), pages 361-408.

Dreher, A., Gaston, (2007), "Has globalization really had no effect on unions ?", *Kyklos*, 60 (2), pp.165-186.

Jaoul-Grammare, M., Terraz, I., (2012), "Croissance économique et syndicalisation dans un contexte de mondialisation : l'exception française ?", *Actes des XXXIIèmes Journées de l'Association d'Economie Sociale, Aix-en-Provence, 13-14 septembre 2012*, Presses Universitaires de Louvain, à paraître.

Leschke J., Theodoropoulou S., Watt A., (2012) " How do economic governance reforms and austerity measures affect inclusive growth as formulated in the Europe 2020 Strategy" in "A triumph of failed ideas : European models of capitalism in the crisis", S. Lehndorff, ETUI.

Marginson Paul (2010), « New forms of co-operation, new forms of conflict », *Socio-Economic Review*, 8, p.360-364.

Ocde (2004), "la fixation des salaires : aspects institutionnels et résultats", *Perspectives de l'Emploi*, pp.140-199.

Pigenet, M. Pasture, P. Et Robert, J ;-L. (2005). *L'apogée des syndicalismes en Europe occidentale, 1960-1985*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Série Internationale », 282 pages.

Régin T., Wolikow S. (2002) "Les syndicalismes en Europe : à l'épreuve de l'histoire", Institut CGT d'histoire sociale, eds Syllepse.

Sagnes, J. (1995). *Histoire du syndicalisme dans le monde. Des origines à nos jours*, Privat, 575p.

Visser, J., (2006), "Union membership statistics in 24 countries", *Monthly Labor Review*. Terraz I., (2011), « L'ambiguïté de la notion de modèle social européen », in "L'Europe économique et sociale : singularités, doutes et perspectives », eds Devoluy M. et Koenig G., Presses Universitaires de Strasbourg.

Urban H.I.,(2010), "Crisis corporatism and trade-union revitalization in Europe", in "A triumph of failed ideas : European models of capitalism in the crisis", S. Lehndorff, ETUI.

Webb S., Webb B., (1894) « History of Trade Unionism », London :Longmans, Green&Co.